

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 18 Décembre 2017 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth
Vours Marie Agnès, Vergne Jérôme

Procurations : Boudet Jean Bernard pouvoir à Calmon Bernard
Vours Marie Ange pouvoir à Cassabois Marie Pierre

Absent excusé : Lamic Pascal

Date de convocation : 12 Décembre 2017

Secrétaire de séance : Bouchet Michaël

Le jeudi 18 décembre 2017 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

1 - Approbation PV réunion du 16 novembre 2017

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 - Tarifs assainissement 2018

Monsieur le maire rappelle que les tarifs assainissement doivent être approuvés avant la fin de l'année pour être applicables en 2018.

Après discussion et considérant que le budget assainissement est sain, il n'y a pas lieu de modifier nos tarifs de redevance pour 2018. En conséquence, les forfaits annuels "part fixe" et "part variable" restent inchangés.

Les seules modifications portent sur la redevance de modernisation des réseaux qui augmente de 0.005 € le m3 et passe à 0.250 € le m3 ainsi que sur la taxe de raccordement qui passe à 378 €.

Cela donne le tableau suivant :

Forfait annuel "abonnement" part fixe 127 euros

Forfait annuel "redevance" part variable :

1 personne	28 €
2 personnes	46 €
3 personnes et +	64 €
Résidence secondaire ou logement vacant	28 €
Local commercial et artisanal	28 €
Etablissements particuliers : camping le Pigeonnier	168 €
Restaurant le Lion d'Or	168 €

		activités	Logement
BOULANGERIE/location logt	boulangerie + logement	127 +28	64
RESTAURANT	restaurant + logement	127+168	127 + 64
BOUNY Daniel	camping + logement	127 +168	127 + 46
GERSOULEE Monique	2 branchements pour 1 seul logement		127 +127 +28
BAINES Roger	Chambre d'hôtes et logement	127 + 64	127+ 64

Redevance modernisation réseaux 2018 à 0.250 € le m3 (fixée par l'Agence de l'Eau)
Taxe de raccordement qui passe à 378 € (exo de TVA) au lieu de 363 €

3 - Régime indemnitaire - I.A.T. 2018

Monsieur le maire souhaite une discussion avec révision possible des indemnités d'administration et de technicité du personnel communal. Après avis de chacun, il apparaît qu'il n'y a pas nécessité de faire de modifications de coefficient multiplicateur, seul le montant de référence a été revalorisé en fonction du grade de chaque agent.

A noter que l'agent de maîtrise principal prenant sa retraite au 1er Mars, il ne lui sera versé que deux mois d'I.A.T.

Les enveloppes indemnitaires sont votées à l'unanimité comme suit :

* Filière technique : **870 €**

* Filière administrative : **1 810 €**

En ce qui concerne notre emploi aidé Andrew CAVE, au niveau de la garderie scolaire et du péri-éducatif, son poste nécessite 1 heure de travail supplémentaire par semaine. Cette heure lui sera rémunérée en tant qu'heure complémentaire.

Le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

4 - Présentation rapport OM 2017

Mme Marie-Pierre CASSABOIS présente le rapport des ordures ménagères pour 2017 où il apparaît qu'il y a au niveau de la communauté une nette dégradation du tri. Cauvaldor va missionner le SYDED pour intervenir auprès des particuliers afin de les sensibiliser à ce problème.

5 - Point sur réunions passées et à venir

- Le lundi 27 novembre a eu lieu une réunion à propos de la boulangerie. IL en ressort que le projet de déplacement est réalisable autant techniquement que financièrement. La demande de subvention DETR pour 2018 ne pourra être déposée au vu des délais. La mairie va prendre contact avec le SDAIL pour qu'ils fassent l'étude de cette opération.
- Le jeudi 30 novembre, rencontre avec notre nouveau percepteur Mr Poirier qui a pris connaissance de nos budgets communaux et de leurs prévisions d'évolution. Il doit nous faire parvenir une simulation d'emprunt pour 2018.
- Le mercredi 13 décembre : réunion de la commission développement économique à Rignac où il a été demandé aux mairies de faire pour Cauvaldor Expansion un recensement de toutes les activités économiques communales : agriculteurs, artisans, commerces...
les participants ont souhaité que les membres de Cauvaldor Expansion viennent présenter leurs objectifs au cours d'une prochaine réunion.

6 - Culture et Patrimoine

Gilles Fau indique quelques rendez-vous :

- ✚ Suite à la réunion du 29 novembre avec *Art'zimut* qui a présenté à la commission son projet de manifestation participative de tableaux vivants, une nouvelle rencontre est prévue le samedi 13 janvier.
- ✚ La première journée d'accompagnement Adefpat relative au hameau de Barrières est fixée au jeudi 18 janvier. La commission et le conseil seront tenus informés de l'avancement des réflexions et projets.
- ✚ La date-échéance de retour de participation au concours sur le patrimoine miersois (voir bulletin municipal janvier 2018) est fixée au 12 mars 2018.

Le vendredi 8 décembre, à la salle municipale, la projection de diaporamas, à titre gracieux, par Jean Cances et Patrick Thiot, tant à la classe élémentaire de Miers (en matinée) qu'aux adultes (en soirée) sur *La faune et la flore en Quercy* a connu un succès encourageant.

7 - Questions diverses :

La rédaction du bulletin communal est en cours. Les délais sont assez restreints mais ils seront tenus pour une parution la première semaine de l'année puisque l'on doit y annoncer **les vœux de la municipalité qui auront lieu le 12 Janvier à 20 heures.**

Il a été évoqué le départ à la retraite de Daniel Bouny le 1er mars prochain, départ qui sera célébré ultérieurement à cette date.

Fin de la séance à 23 h 15